

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AUBE

COMMUNE DE CHAUCHIGNY

**PROCES VERBAL
SEANCE DU 18 OCTOBRE 2021**

L'an deux mil vingt et un et le dix-huit octobre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de Chauchigny, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, dans le lieu habituelle de ses séances, sous la présidence de Richard BRUGGER, Maire.

Présents: M. Richard BRUGGER, M. Pascal FASSERT, Mme Aline CARPENTIER, Mme Emilie SIMON, M. Christian FERTE, Mme Lucie BRULEY.

Absent(e)(s) excusé(e)(s): /

Absent(e)(s) : /

Ont donné pouvoir: M. Olivier PETIT à M. Richard BRUGGER, M. Maxime VALLOT à M. Pascal FASSERT, M. Matthieu BLASSON à Mme Aline CARPENTIER

Secrétaire de séance : Mme Lucie BRULEY

Les procès-verbaux des 26 juillet et 9 septembre 2021 sont adoptés à l'unanimité.

I- DEMANDES DE SUBVENTIONS

TERRAIN DE JEUX : Demande de fond de concours

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal sa décision d'aménager un terrain de jeux autour de la salle périscolaire. Il indique qu'une demande de fond de concours peut être déposée auprès de la Communauté de Communes Seine et Aube.

Les financements pour ce projet sont les suivants :

Dépenses (en euros)		Recettes (en euros)	
Aire de jeux	40121.25	Subvention de la Région	17664.00
		Subvention du Département	8479.00
		Fond de concours	5954.00
		Autofinancement	8024.25
TOTAL HT	40121.25		40121.25
TOTAL TTC	48145.50		

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **SOLLICITE** une subvention de la Communauté de Communes Seine et Aube au titre du fond de concours 2021.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

TRAVAUX DE VOIRIE RUE DU BOUT DES HAIES : demande de la DETR

Monsieur le Maire rappelle les travaux de voirie projetés rue du Bout des Haies.

Le coût prévisionnel des travaux s'élevant à 43680€ HT soit 52416€ TTC, il présente le plan de financement suivant :

Dépenses (en euros)		Recettes (en euros)	
Rue du Bout des Haies	43680	DETR (taux sollicité : 40%)	17472
		Autofinancement	26208
TOTAL HT	43680		43680
TOTAL TTC	52416		

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** les travaux de voirie rue du Bout des Haies ainsi que son plan de financement.
- **SOLLICITE** la DETR au titre des travaux de voirie pour soutenir financièrement cet investissement
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

II- **SPL-XDEMAT : Examen du rapport de gestion du Conseil d'administration**

Par délibération du 15 juin 2012, notre Conseil a décidé de devenir actionnaire de la société SPL-Xdemat créée en février 2012 par les Départements des Ardennes, de l'Aube et de la Marne, afin de bénéficier des outils de dématérialisation mis à disposition comme Xmarchés, Xactes, Xelec, Xparaph, Xconvoc...

A présent, il convient d'examiner le rapport de gestion du Conseil d'administration de la société.

Par décisions du 9 mars 2021, le Conseil d'administration de la société a approuvé les termes de son rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et donc l'activité de SPL-Xdemat au cours de sa neuvième année d'existence, en vue de sa présentation à l'Assemblée générale.

Cette dernière, réunie le 7 juin dernier, a été informée des conclusions de ce rapport et a approuvé à l'unanimité les comptes annuels de l'année 2020 et les opérations traduites dans ces comptes.

En application des articles L. 1524-5 et L. 1531-1 du Code général des collectivités territoriales, il convient que l'assemblée délibérante de chaque actionnaire examine à son tour le rapport de gestion du Conseil d'administration. Cet examen s'inscrit également dans l'organisation mise en place par la société SPL-Xdemat pour permettre aux actionnaires d'exercer sur elle, collectivement et individuellement, un contrôle.

Le rapport de gestion, présenté ce jour, fait apparaître un nombre d'actionnaires toujours croissant (2 705 au 31 décembre 2020), un chiffre d'affaires de 1 433 158 €, en très nette progression, et un résultat exceptionnel de 279 092 € affecté en totalité au poste « autres réserves », porté à 462 004 €. Ce résultat exceptionnel s'explique par un nombre toujours croissant de collectivités actionnaires de la société, la vente sans précédent de plus de 2 500 certificats électroniques en 2020 (au lieu de 600 à 900 en moyenne) et par la mise en place d'une nouvelle organisation pour la gestion de l'assistance.

Vu le Code général des collectivités territoriales en ses articles L. 1524-5 et L. 1531-1,

Vu les statuts et le pacte d'actionnaires de la société SPL-Xdemat,

Vu le rapport de gestion du Conseil d'administration,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** d'approuver le rapport de gestion du Conseil d'administration de l'exercice 2020.

III- **REMBOURSEMENT ANTICIPE DE L'EMPRUNT RELAIS**

Le Maire rappelle à l'assemblée qu'un emprunt relais de 170000€ avait été contracté auprès de la Caisse d'Epargne, pour les travaux de construction de la salle périscolaires, dans l'attente des subventions et du FCTVA.

Le FCTVA et les subventions ayant été versés, le Maire propose de rembourser de manière anticipée la totalité de l'emprunt relais.

Pour un remboursement anticipé au 10 novembre 2021, le montant des intérêts s'élèvera à 413.67€.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ACCEPTE** de rembourser par anticipation l'emprunt relais n°5835028 :
 - Capital remboursé : 170000€
 - Intérêt : 413.67€
- **DIT** que les crédits sont prévus au Budget 2021.
- **AUTORISE** le maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

IV- PREPARATION DES MANIFESTATIONS DE FIN D'ANNEE

Monsieur le Maire présente les propositions de la Commission Animation qui s'est réunie le 14 octobre dernier.

Le coût du colis est fixé à 40€ maximum.

Pour les enfants, un livre sera offert pour les moins de 10 ans, et une carte cadeau Cultura sera offerte aux 11-16 ans.

Un spectacle de magie sera proposé le dimanche 12 décembre 2021 à la population.

ACHAT DE CARTES CADEAU POUR NOEL

Le Maire indique que lors de sa dernière réunion, la commission Animation a proposé pour Noël l'achat de cartes cadeau Cultura pour les adolescents de la Commune.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** l'achat de cartes cadeaux Cultura d'une valeur de 15€ l'unité à offrir aux enfants de 11 à 16 ans.

V- DIVERS

- La lampe de rue au niveau du local des pompiers ne fonctionne pas.
- Le Conseil Municipal demande le scellement des buts.
- L'entretien de la porte de l'église sera effectué par la Communauté de Communes. La construction d'un auvent pour protéger la porte sera étudiée.
- Les lavoirs seront lasurés par la Communauté de Communes.
- Les illuminations de Noël seront posées la première semaine de décembre.